

Mardi 16 octobre 2021

La Rochelle Université lauréate de l'AMI national sur les démonstrateurs numériques

« Rendre l'université accessible en tout lieu et à toute heure »

La Rochelle Université est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) "Démonstrateurs numériques dans l'enseignement supérieur" lancé par l'État dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir. Les résultats de cet AMI, dont l'ambition est d'accélérer la transformation numérique de l'enseignement supérieur, ont été annoncés par le premier ministre Jean Castex le 8 octobre dernier. Le projet « SMART CODE » de la Rochelle Université fait ainsi partie des 17 projets retenus en France et des deux projets lauréats de Nouvelle-Aquitaine. Il va bénéficier d'une aide de 5 millions d'euros de l'Etat.

« Le projet SMART CODE repose sur une idée simple et ambitieuse : rendre l'université accessible en tout lieu et à toute heure » explique son président Jean-Marc Ogier. En s'inspirant des concepts de l'économie numérique, SMART CODE déploiera un modèle innovant d'université, basé d'une part sur des parcours et des contenus à la demande et d'autre part sur les recommandations de ses utilisateurs pour les faire évoluer et progresser.

Dans le premier volet, l'établissement entend s'affranchir des contraintes de temps et d'éloignement grâce aux opportunités offertes par le digital. Cours, contenus et ressources pédagogiques seront immédiatement et constamment disponibles, quels que soient le lieu et l'heure de connexion de l'étudiante ou l'étudiant. Il ne serait donc plus nécessaire d'attendre une phase d'inscription administrative en septembre pour accéder à l'Université. Pour cela, « SMART CODE » prévoit la mise en place de « smart rooms » au sein de l'Université et la diffusion d'un kit numérique distribué aux étudiants inscrits dans le dispositif. Ce kit assurera non seulement l'accès aux contenus de l'Université mais permettra aussi de suivre les cours en direct et d'interagir avec la salle de classe et le corps enseignant.

Le second volet intègre le principe de la recommandation comme levier d'aide à a définition des choix et objectifs des étudiant.es. Moissonnant les réseaux sociaux pour analyser les trajectoires académiques et professionnelles des anciens étudiant.es, en appui sur les technologies d'intelligence artificielle, des mécanismes de recommandations de parcours seront proposés aux lycéen.nes et étudiant.es qui s'interrogent sur leur orientation. Ce mécanisme de la recommandation sera également ouvert aux étudiant.es eux-mêmes.

Le déploiement de « smart rooms » est planifié sur les trois prochaines années. Il implique des investissements d'envergure pour équiper les salles et les étudiant.es et mettre en place les dispositifs d'accompagnement et de formation de la communauté éducative. Ce déploiement se fera par étapes, avec l'aide de partenaires privés spécialisés dans les solutions numériques de la EdTech - Millionroads, Wooclap et AppScho-, la Région Nouvelle-Aquitaine et le rectorat.

Le choix par l'Etat de La Rochelle Université comme territoire d'expérimentation numérique vient confirmer la politique innovante de l'établissement en faveur du numérique menée depuis 2016. SMART CODE fait en effet partie intégrante du projet plus large de Smart Campus qui vise à mettre sur pied un campus intelligent, connecté et durable.